

6.7

MERITE NATIONAL JEUNES (MOINS DE 17 ANS)

Le principe du Mérite National Jeunes est fondé sur un **système où l'attribution des points est basée uniquement sur la performance** (gains des points en fonction de la place dans un tournoi). **Le classement est effectué sur la somme des points obtenus** pendant la période de référence.

Ce Mérite est ouvert aux joueurs et joueuses de moins de 17 ans de l'année en cours (catégorie d'âge maximum : « Minime 2 ») licenciés de la Fédération Française de Golf.

I - Modalités de calcul pour le Mérite National Jeunes (Moins de 17 ans)

Le calcul du Mérite National Jeunes se fera par l'addition des points récoltés par un joueur aux 3 niveaux suivants :

1) Lors des épreuves qualificatives pour le Championnat de France des Jeunes (niveau régional et niveau inter régional), ainsi que lors du Championnat de France de Jeunes.

Niveau régional : 2 épreuves maximum par région (en stroke play sur 1 ou plusieurs jours).

Niveau inter régional : 1 épreuve maximum par inter région (en stroke play sur 1 ou plusieurs jours).

Championnat de France des Jeunes : Les résultats stroke play à l'issue de la phase de qualification.

2) Lors de toutes autres épreuves individuelles validées par la direction sportive (disputées en stroke play sur 1 ou plusieurs jours) regroupant dans un même classement les catégories d'âge Minime, Benjamin et moins de 13 ans.

1 épreuve maximum sera comptabilisée par Ligue.

Pour rentrer dans le Mérite National Jeunes, un joueur devra réaliser au minimum une performance (c'est-à-dire devra marquer des points sur une épreuve minimum).

3) Par le classement du joueur au Mérite Amateur.

Les points du classement du Mérite Amateur sont bonifiés (x100).

Exemple : Un joueur classé à la 300^{ème} place au Mérite Amateur qui totalise 8 points, se verra octroyer 800 points pour le Mérite Jeunes.

II - Principe du glissement sur une année

Le Mérite Jeunes prend en compte une période de 12 mois en "glissant" de mois en mois. C'est à dire qu'une fois le mois de janvier 2013 écoulé, les points obtenus lors du mois de janvier 2012 disparaissent du Mérite.

Ce système de Mérite glissant évite qu'en début de saison des bouleversements importants et injustifiés se produisent par rapport au classement de fin de saison en ne prenant en compte que les seules épreuves des premiers mois.

Grille des points - Mérite Jeunes (Moins de 17 ans)

a) Epreuves qualificatives au Championnat de France des Jeunes et Championnat de France des Jeunes : Classement spécifique par catégorie (Minimes, Benjamins, - de 13 ans)

-Niveau régional : grille de points ci-dessous

-Niveau inter régional : grille de points ci-dessous bonifiée (x1,5)

-Championnat de France des Jeunes : grille de points ci-dessous bonifiée (x2)

En cas d'égalité, les points des places concernées sont partagés entre les joueurs, sauf pour la première place du classement quand un play off a été organisé.

<i>Qualifications régionales au championnat de France et Championnat de ligue</i>			
Place	Points Minimes	Points Benjamins	Points moins de 13 ans
Vainqueur	225	135	45
2^{ème}	200	120	40
3^{ème}	175	105	35
4^{ème}	150	90	30
5^{ème}	125	75	25
6^{ème}	100	60	20
7^{ème}	75	45	15
8^{ème}	50	30	10
9^{ème}	25	15	5
10^{ème}	12,5	7,5	2,5

b) Epreuves individuelles toutes catégories confondues validées par la direction sportive

Cette épreuve peut être ouverte aux joueurs de n'importe quelle Ligue. En cas d'égalité, les points des places concernées sont partagés entre les joueurs, sauf pour la première place du classement quand un play off a été organisé.

Place	Points
Vainqueur	1000/moyenne des index
2^{ème}	900/moyenne des index
3^{ème}	800/moyenne des index
4^{ème}	700/moyenne des index
5^{ème}	600/moyenne des index
6^{ème}	500/moyenne des index
7^{ème}	400/moyenne des index
8^{ème}	300/moyenne des index
9^{ème}	200/moyenne des index
10^{ème}	100/moyenne des index

La moyenne des index sera calculée de la manière suivante :

-Moyenne des 20 meilleurs index Garçons

-Moyenne des 10 meilleurs index Filles